



NOTE À L'ATTENTION DES FAMILLES

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à la **demi-pension**.

Pour cela, vous devez impérativement retourner au service intendance cette fiche complétée le jour de l'inscription de votre enfant au lycée.

DP4 = LUNDI MARDI JEUDI ET VENDREDI

DP5 = LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI ET VENDREDI

Complétez les rubriques suivantes :

NOM :	Prénom :	Classe :
--------------	-----------------	-----------------

A titre d'information le coût annuel prévisionnel de la demi- pension pour 2025 si tarifs inchangés par le Conseil Régional :

DP4 : 136€

DP5 : 172€

IMPORTANT : le conseil Régional a instauré depuis la rentrée scolaire 2023/2024 le dispositif du repas à 1 euros pour les lycéens et les étudiants.

Date :

Signature des parents :